

CFM INDOSUEZ WEALTH

Société Anonyme Monégasque au capital de 34.953.000 Euros
Réserves : 82.735.759 euros
Siège social : 11, bd Albert 1^{er} à Monaco

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

AVIS DE CONVOCATION

Vendredi 19 juin 2020

En raison des dispositions gouvernementales liés à la crise du Covid-19 et compte-tenu des mesures de prévention à respecter par toute personne en vue de lutter contre la propagation de l'épidémie, le Conseil d'Administration de CFM Indosuez Wealth a décidé le 05 mai 2020 de convoquer les actionnaires de la Société en Assemblée Général Ordinaire, **hors leur présence, le vendredi 19 juin 2020** au siège social de la société, à 10h00 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- I. Rapport du Conseil d'Administration
- II. Bilan et compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2019
- III. Approbation des comptes consolidés
- IV. Approbation des comptes sociaux et affectation du résultat
- V. Autorisation à donner au Conseil d'Administration pour le paiement d'un acompte sur dividende
- VI. Nomination du collège des Commissaires aux Comptes
- VII. Composition du Conseil d'Administration : Nomination de 3 administrateurs
- VIII. Opérations traitées par les administrateurs avec la Société, conformément à l'article 23 de l'ordonnance du 05 mars 1895.
- IX. Projet de résolutions

Le droit pour un actionnaire de participer aux assemblées est subordonné, soit à l'inscription en compte de ses actions dans les livres de la société, huit jours au moins avant l'assemblée, soit à la présentation dans le même délai d'un certificat de l'intermédiaire habilité teneur de compte attestant de l'indisponibilité des actions jusqu'à la date de l'assemblée.

Les modalités exceptionnelles de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire sont explicitées sur le site internet de CFM Indosuez Wealth ainsi que dans la communication individuelle adressée à chaque actionnaire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION